ANNEXE 8 : ÉTAT DE REMBOURSEMENT DE L’INDEMNITĖ FORFAITAIRE DE DĖPLACEMENT

**ELECTION DES SENATEURS**

(Scrutin du 24 septembre 2023)

-------------

|  |  |
| --- | --- |
| **Imputation budgétaire et comptable :**UO : 232-CVPO-DP78Domaine fonctionnel : 0232-02-04 | Activité : 0232 02 040007Groupe de marchandise : 25.01.01 |

Payable à M/Mme[[1]](#footnote-2)

Né(e) le ……………………………….….. à

membre du collège électoral chargé d'élire les sénateurs du département des Yvelines,

délégué(e) de la commune de

domicilié(e) à

J’atteste sur l’honneur :

* Ne pas avoir mon domicile au chef-lieu du département ou de la collectivité où se déroule l’élection **(fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois) ;**
* M’être déplacé(e) sur le lieu d’organisation de l’élection pour prendre part au scrutin et figurer sur la liste d’émargement pour l’un des deux tours en cas de scrutin majoritaire ;
* Ne pas percevoir d’indemnité annuelle au titre de mon mandat si je suis électeur de droit.

Aussi, je demande à bénéficier de l’indemnité forfaitaire prévue à l’article R. 171 du code électoral. Son montant, déterminé par arrêté du 3 septembre 2014 modifié par l’arrêté du 26 septembre 2014, sera versé sur mon compte bancaire ci-après désigné **(fournir un RIB aux normes BIC/IBAN)**:

Les 10 premiers chiffres de mon numéro de sécurité sociale :

Certifié exact

A ..............................................................., le .......................................

Signature :

1. Indiquer les nom et prénoms de l'électeur [↑](#footnote-ref-2)